

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00032 Numéro SIREN : 308 174 333 Nom ou dénomination : IN EXTENSO ORNE

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2018 sous le numéro de dépôt 3696

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

IN EXTENSO ORNE

30 rue d'Alençon
61250 Condé sur Sarthe

V/REF :

N/REF : 76 B 32 / 2018-B-3696

Le greffier du tribunal de commerce d'Alençon certifie qu'il a reçu le 09/12/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/05/2018.

Concernant la société

IN EXTENSO ORNE
Société par actions simplifiée
30 rue d'Alençon
61250 Condé sur Sarthe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3696 le 09/12/2018

R.C.S. ALENCON 308 174 333 (76 B 32)

Fait à ALENCON le 09/12/2018,

LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IN EXTENSO ORNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 Rue d' Alençon 61009 ALENCON CEDEX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 0 8 1 7 4 3 3 3 0 0 0 3 6		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/05/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	62 681	AG	62 681	
		Fonds commercial (1)	AH	405 311	AI		405 311
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	631 703	AK		631 703
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	732 996	AU	540 176	192 820
		Immobilisations en cours	AV	4 511	AW		4 511
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 419 254	CV	1 100 000	2 319 254
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 116	BE		2 116
		Prêts	BF	23 649	BG		23 649
		Autres immobilisations financières*	BH	20 498	BI		20 498
	TOTAL (II)		BJ	5 302 722	BK	1 702 857	3 599 865
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	7 621	BU		7 621
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 791 776	BY	200 630	2 591 146
		Autres créances (3)	BZ	242 239	CA		242 239
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	36 614	CG		36 614
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	52 510	CI		52 510
		TOTAL (III)	CJ	3 130 762	CK	200 630	2 930 131
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 433 484	1A	1 903 488	6 529 996	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		95 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 846	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IN EXTENSO ORNE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :105 000.....)			DA	105 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 542 287
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	395 981
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 053 768
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	61 618
TOTAL (III)			DR	61 618	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 023 847
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	123 719
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 652
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 217 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes				EA	39 612
	Produits constatés d'avance (4)			EB	852 809
TOTAL (IV)			EC	4 414 609	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 529 996	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 018 344
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	280 176	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ORNE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	270	FB		FC	270	
	Production vendue { biens * services *	FD	206 615	FE		FF	206 615	
		FG	5 099 066	FH		FI	5 099 066	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 305 952	FK		FL	5 305 952	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	18 411	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	226 438	
	Autres produits (1) (11)					FQ	651	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 551 453
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 550	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 661)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 370 168	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	123 559	
	Salaires et traitements*					FY	2 111 917	
	Charges sociales (10)					FZ	803 136	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	58 099
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	81 501
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 443	
	Autres charges (12)					GE	538 779	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 095 494
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	455 959	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	600 029	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 686	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	604 716	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	500 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	55 603	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	555 603	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49 113	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	505 072	

1

1

Si la case est cochée, le montant de la colonne A sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale. Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO ORNE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 33	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 4 837	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 4 870	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (4 870)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 49 274		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 54 945		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 6 156 170		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 5 760 188		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 395 981		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 16 711
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 600 030
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 2 442
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 55 784
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 381 721
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		33		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		949		
Autres charges		3 888		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☐

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	33
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	949
Autres charges	3 888
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	4 870
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SAS IN EXTENSO ORNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 6 529 997 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 982 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS METHODES COMPTABLES :

Les modifications introduites au PCG par le règlement 2015-06 de l'ANC sont applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Ces modifications concernent notamment l'amortissement des fonds commerciaux et le reclassement des malis de fusion.

A compter de ce reclassement, le mali technique est amorti, déprécié ou rapporté au résultat selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2018 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 52 632 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 96 597 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Le montant de la créance du CICE pour l'année civile 2017 est de 103 403 €.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 037 015		631 704	405 312
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 681	631 704		694 385
Immobilisations incorporelles	1 099 697	631 704	631 704	1 099 697
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	359 275	18 823	3 517	374 581
- Matériel de transport	45 853			45 853
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	304 191	11 434	3 063	312 562
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 512			4 512
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	713 831	30 258	6 580	737 509
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 431 427		12 173	3 419 254
- Autres titres immobilisés	2 115	2		2 116
- Prêts et autres immobilisations financières	41 037	3 800	689	44 148
Immobilisations financières	3 474 578	3 802	12 862	3 465 518
ACTIF IMMOBILISE	5 288 105	665 763	651 146	5 302 723

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial.

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

31/05/2018	
Éléments achetés	
Éléments réévalués	67 311
Éléments reçus en apport	243 000
Total	310 312

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU IN EXTENSO EURE 27240 MESNILS SUR ITON	510 000	1 351 937	100,00	292 507
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

NOTES SUR LE BILAN

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 419 254	2 319 254			600029,97
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Chiffre d'affaires IE EURE = 2 203 717 €

Dividendes encaissés = 600 030 €

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 487	194		62 681
Immobilisations incorporelles	62 487	194		62 681
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 235	22 162	2 567	264 830
- Matériel de transport	31 354	4 364		35 718
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 312	31 379	3 063	239 628
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	487 901	57 905	5 630	540 176
ACTIF IMMOBILISE	550 388	58 099	5 630	602 858

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 130 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	23 649	10 847	12 803
Autres	20 499		20 499
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 791 777	2 791 777	
Autres	242 239	242 239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 511	52 511	
Total	3 130 674	3 097 373	33 301
Prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	289		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	447 185
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	20 514
Etat - produits à recevoir	52 632
Divers - Produits à recevoir	10 492
Total	530 823

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	600 000	500 000		1 100 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	282 665	81 502	163 536	200 631
Total	882 665	581 502	163 536	1 300 631
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		81 502	163 536	
Financières		500 000		
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 200 631 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision des créances clients douteuses	200 630
TOTAL	200 630

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 euros décomposé en 3 500 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	640 686
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	640 686
Affectations aux réserves	440 451
Distributions	200 235
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	640 686

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	105 000				105 000
Réserve légale	10 500				10 500
Réserves générales	1 101 836	440 451	440 451		1 542 287
Résultat de l'exercice	640 686	-640 686	395 982	640 686	395 982
Dividendes		200 235			
Total Capitaux Propres	1 858 022		836 433	640 686	2 053 769

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	62 293	6 443	7 118		61 618
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	62 293	6 443	7 118		61 618
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 443	7 118		
Financières					
Exceptionnelles					

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 31/05/2018.

NOTES SUR LE BILAN

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 1.55 %
- Taux de progression des salaires : 1.5 % constant
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté.

- 20 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans
- 15 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans
- 5 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 61 618 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 414 610 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	280 176	280 176		
- à plus de 1 an à l'origine	1 743 672	415 682	1 327 990	
Emprunts et dettes financières divers (*)	82 659	14 384	68 275	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 653	156 653		
Dettes fiscales et sociales	1 217 969	1 217 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	80 673	80 673		
Produits constatés d'avance	852 809	852 809		
Total	4 414 610	3 018 345	1 396 265	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	399 511			
(**) Dont envers les groupes et associés	41 061			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	1 286
Fournisseurs - FAR hors groupe	28 938
ICNE s/ emprunts hors clientèle	34
ICNE s/ emprunts clientèle	8 749
Intérêts courus à payer	931
Dettes provisionnées pour CP	193 565
Dettes prov. sur part. des salariés	49 200
Personnel - Autres charges à payer	15 188
Personnel - Primes à payer	98 412
Orga. sociaux - CS sur CP	77 426
Orga. sociaux - Autres CS à payer	55 280
Charges à payer form prof. contin	8 164
Charges à payer particip eff constr	12 524
Charges à payer taxe apprentissag	5 467
Etat - Charges à payer	296
Charges à payer – CFE	1 875
Charges à payer - CVAE	37 627
Charge à payer - TVTS	918
RRR à accorder et autres AAE	18 000
Intérêts sur compte courant	2 442
Intérêts sur la dette relative à la participation	2 348
Total	618 671

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 511		
Total	52 511		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	852 809		
Total	852 809		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/05/2018
ALENCON	4 212 979
L'AIGLE	923 166
ARGENTAN	127 572
MORTAGNE	42 235
TOTAL	5 305 953

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	4 011	
79140000 - Avantages en nature hors associés	3 881	
79150000 - Trf de charges - Divers social	47 893	
	55 785	
Total	55 785	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	408 475	-41 652	450 127
+ Résultat exceptionnel	-4 871		-4 871
- Participations des salariés	49 275		49 275
Résultat comptable	354 330	-41 652	395 982
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 61,86 personnes dont 0,25 apprenti et 1,86 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	52	
Ouvriers		
Total	62	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DELOITTE

Forme : SAS

SIREN : 434209797

Au capital de : 23 428 650 euros

Adresse du siège social :

6, Place de la Pyramide

92908 PARIS LA DEFENSE

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	28 433
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres IE EURE</i>	1 318 615
<i>Intérêts à échoir</i>	91 618
Autres engagements donnés	1 410 233
Total	1 438 666
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 318 615
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE EURE pour les emprunts contractés pour un montant de 2 650 000 €.

AUTRES INFORMATIONS**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>IN EXTENSO SECAG caution emprunt</i>	48 536
Avals et cautions	48 536
<i>Prêt accordé</i>	501
Autres engagements reçus	501
Total	49 037
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société IN EXTENSO SECAG s'est portée caution solidaire sur l'emprunt de 130 000 € .

AUTRES INFORMATIONS

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				83 630	83 630
Cumul exercices antérieurs				20 475	20 475
Dotations de l'exercice				23 724	23 724
Amortissements				44 199	44 199
Cumul exercices antérieurs				14 486	14 486
Exercice				16 712	16 712
Redevances payées.				31 198	31 198
A un an au plus				16 360	16 360
A plus d'un an et cinq ans au plus				12 073	12 073
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				28 433	28 433
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				16 712	16 712

IN EXTENSO ORNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 105 000 €
30 rue d'Alençon
61250 CONDE SUR SARTHE
308 174 333 RCS ALENCON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2018 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2018

=====

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 395 981,63 Euros, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Distribution dividendes aux actionnaires,

la somme de **200 235,00 Euros**

soit un dividende de 57,21 € par action

Autres réserves 195 746,63 Euros

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée au compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 Décembre 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Mai 2018 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 228,84 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos 31 Mai 2018 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 200 006,16 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- depuis le 1er Janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1) ; le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater). L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible

et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

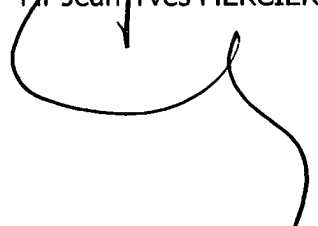
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 Mai 2017	200 235 €	3 500	228,84 €	200 006,16 €
31 Mai 2016	301 000 €	3 500	258,00 €	300 742 €
31 Mai 2015	301 000 €	3 500	258,00 €	300 742 €

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
Mr Jean-Yves MERCIER



Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO ORNE

30, rue d'Alençon
61250 CONDE SUR SARTHE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2018



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO ORNE

30, rue d'Alençon

61250 CONDE SUR SARTHE

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO ORNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO ORNE** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial,
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations,

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

IN EXTENSO ORNE SAS

Rapport du CAC sur les comptes annuels – Ex. 31.05.2018

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

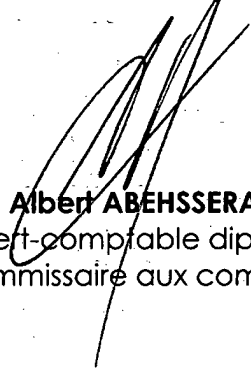
RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 novembre 2018



Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2018	Net 31/05/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	62 681	62 681		194
Fonds commercial (1)	405 312		405 312	1 037 015
Autres immobilisations incorporelles	631 704		631 704	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	732 997	540 176	192 820	221 418
Immobilisations corporelles en cours	4 512		4 512	4 512
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 419 254	1 100 000	2 319 254	2 831 427
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 116		2 116	2 115
Prêts	23 649		23 649	20 438
Autres immobilisations financières	20 499		20 499	20 599
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 302 723	1 702 858	3 599 865	4 137 717
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 621		7 621	3 960
Avances et acomptes versés sur commandes				3 100
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 791 777	200 631	2 591 146	2 348 011
Autres créances	242 239		242 239	295 730
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 615		36 615	24 492
Charges constatées d'avance (3)	52 511		52 511	54 463
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 130 762	200 631	2 930 132	2 729 756
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 433 485	1 903 488	6 529 997	6 867 473
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)			10 847	5 537
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

BILAN PASSIF

	31/05/2018	31/05/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	105 000	105 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 500	10 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 542 287	1 101 836
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 982	640 686
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 053 769	1 858 022
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	61 618	62 293
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 618	62 293
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 023 848	2 502 872
Emprunts et dettes financières diverses (3)	123 719	404 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 653	195 103
Dettes fiscales et sociales	1 217 969	1 067 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 612	77 422
Produits constatés d'avance	852 809	699 954
TOTAL DETTES (1)	4 414 610	4 947 158
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 529 997	6 867 473
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 396 265	1 814 389
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 018 345	3 132 769
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	280 176	357 470
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	270		270	
Production vendue (biens)	206 616		206 616	173 374
Production vendue (services)	5 099 067		5 099 067	4 844 790
Chiffre d'affaires net	5 305 953		5 305 953	5 018 163
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 411	22 086
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			226 438	76 714
Autres produits			651	27
Total produits d'exploitation (I)			5 551 453	5 116 991
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			5 550	10 503
Variations de stock			-3 661	-3 960
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 370 168	1 227 904
Impôts, taxes et versements assimilés			123 559	92 063
Salaires et traitements			2 111 917	1 997 503
Charges sociales			803 137	751 235
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			58 100	56 485
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			81 502	76 115
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 443	7 765
Autres charges			538 780	404 606
Total charges d'exploitation (II)			5 095 494	4 620 218
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			455 959	496 773
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			600 030	399 960
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 687	1 795
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			604 717	401 755
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			500 000	
Intérêts et charges assimilées (4)			55 604	69 249
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			555 604	69 249
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			49 113	332 506
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			505 072	829 279

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	31/05/2018	31/05/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		32 000
Sur opérations en capital		9 663
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		41 663
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33	63 089
Sur opérations en capital	4 838	33 712
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 871	96 801
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 871	-55 138
Participation des salariés aux résultats (IX)	49 275	44 135
Impôts sur les bénéfices (X)	54 945	89 320
Total des produits (I+III+V+VII)	6 156 170	5 560 409
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 760 189	4 919 723
BENEFICE OU PERTE	395 982	640 686
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	16 712	10 969
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	600 030	401 381
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 442	7 292

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SAS IN EXTENSO ORNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 6 529 997 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 982 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS METHODES COMPTABLES :

Les modifications introduites au PCG par le règlement 2015-06 de l'ANC sont applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Ces modifications concernent notamment l'amortissement des fonds commerciaux et le reclassement des malis de fusion.

A compter de ce reclassement, le mali technique est amorti, déprécié ou rapporté au résultat selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2018 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 52 632 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 96 597 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Le montant de la créance du CICE pour l'année civile 2017 est de 103 403 €.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 037 015		631 704	405 312
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 681	631 704		694 385
Immobilisations incorporelles	1 099 697	631 704	631 704	1 099 697
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	359 275	18 823	3 517	374 581
- Matériel de transport	45 853			45 853
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	304 191	11 434	3 063	312 562
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 512			4 512
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	713 831	30 258	6 580	737 509
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 431 427		12 173	3 419 254
- Autres titres immobilisés	2 115	2		2 116
- Prêts et autres immobilisations financières	41 037	3 800	689	44 148
Immobilisations financières	3 474 578	3 802	12 862	3 465 518
ACTIF IMMOBILISE	5 288 105	665 763	651 146	5 302 723

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

	31/05/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	67 311
Éléments reçus en apport	243 000
Total	310 312

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU IN EXTENSO EURE 27240 MESNILS SUR ITON	510 000	1 351 937	100,00	292 507
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

NOTES SUR LE BILAN

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 419 254	2 319 254			600029,97
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Chiffre d'affaires IE EURE = 2 203 717 €

Dividendes encaissés = 600 030 €

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 487	194		62 681
Immobilisations incorporelles	62 487	194		62 681
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 235	22 162	2 567	264 830
- Matériel de transport	31 354	4 364		35 718
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 312	31 379	3 063	239 628
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	487 901	57 905	5 630	540 176
ACTIF IMMOBILISE	550 388	58 099	5 630	602 858

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 130 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	23 649	10 847	12 803
Autres	20 499		20 499
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 791 777	2 791 777	
Autres	242 239	242 239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 511	52 511	
Total	3 130 674	3 097 373	33 301
Prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	289		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	447 185
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	20 514
Etat - produits à recevoir	52 632
Divers - Produits à recevoir	10 492
Total	530 823

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	600 000	500 000		1 100 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	282 665	81 502	163 536	200 631
Total	882 665	581 502	163 536	1 300 631
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		81 502	163 536	
Financières		500 000		
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 200 631 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision des créances clients douteuses	200 630
TOTAL	200 630

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 euros décomposé en 3 500 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	640 686
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	640 686
Affectations aux réserves	440 451
Distributions	200 235
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	640 686

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	105 000				105 000
Réserve légale	10 500				10 500
Réserves générales	1 101 836	440 451	440 451		1 542 287
Résultat de l'exercice	640 686	-640 686	395 982	640 686	395 982
Dividendes		200 235			
Total Capitaux Propres	1 858 022		836 433	640 686	2 053 769

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	62 293	6 443	7 118		61 618
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	62 293	6 443	7 118		61 618

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	6 443	7 118
Financières		
Exceptionnelles		

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 31/05/2018.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 1.55 %
- Taux de progression des salaires : 1.5 % constant
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté.

- 20 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans
- 15 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans
- 5 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 61 618 €.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 414 610 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	280 176	280 176		
- à plus de 1 an à l'origine	1 743 672	415 682	1 327 990	
Emprunts et dettes financières divers (*)	82 659	14 384	68 275	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 653	156 653		
Dettes fiscales et sociales	1 217 969	1 217 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	80 673	80 673		
Produits constatés d'avance	852 809	852 809		
Total	4 414 610	3 018 345	1 396 265	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	399 511			
(**) Dont envers les groupes et associés	41 061			

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	1 286
Fournisseurs - FAR hors groupe	28 938
ICNE s/ emprunts hors clientèle	34
ICNE s/ emprunts clientèle	8 749
Intérêts courus à payer	931
Dettes provisionnées pour CP	193 565
Dettes prov. sur part. des salariés	49 200
Personnel - Autres charges à payer	15 188
Personnel - Primes à payer	98 412
Orga. sociaux - CS sur CP	77 426
Orga. sociaux - Autres CS à payer	55 280
Charges à payer form prof. contin	8 164
Charges à payer particip eff constr	12 524
Charges à payer taxe apprentissag	5 467
Etat - Charges à payer	296
Charges à payer - CFE	1 875
Charges à payer - CVAE	37 627
Charge à payer - TVTS	918
RRR à accorder et autres AAE	18 000
Intérêts sur compte courant	2 442
Intérêts sur la dette relative à la participation	2 348
Total	618 671

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 511		
Total	52 511		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	852 809		
Total	852 809		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardine
 75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/05/2018
ALENCON	4 212 979
L'AIGLE	923 166
ARGENTAN	127 572
MORTAGNE	42 235
TOTAL	5 305 953

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	4 011	
79140000 - Avantages en nature hors associés	3 881	
79150000 - Trf de charges - Divers social	47 893	
	55 785	
Total	55 785	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	408 475	-41 652	450 127
+ Résultat exceptionnel	-4 871		-4 871
- Participations des salariés	49 275		49 275
Résultat comptable	354 330	-41 652	395 982

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "impôt correspondant")

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 61,86 personnes dont 0,25 apprenti et 1,86 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		10
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		52
Ouvriers		
Total		62

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DELOITTE

Forme : SAS

SIREN : 434209797

Au capital de : 23 428 650 euros

Adresse du siège social :

6, Place de la Pyramide

92908 PARIS LA DEFENSE

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	28 433
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres IE EURE	1 318 615
Intérêts à échoir	91 618
Autres engagements donnés	1 410 233
Total	1 438 666

Dont concernant :-

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

1 318 615

Il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE EURE pour les emprunts contractés pour un montant de 2 650 000 €.

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 61,86 personnes dont 0,25 apprenti et 1,86 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	52	
Ouvriers		
Total	62	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DELOITTE

Forme : SAS

SIREN : 434209797

Au capital de : 23 428 650 euros

Adresse du siège social :

6, Place de la Pyramide

92908 PARIS LA DEFENSE

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	28 433
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres IE EURE</i>	<i>1 318 615</i>
<i>Intérêts à échoir</i>	<i>91 618</i>
Autres engagements donnés	1 410 233
Total	1 438 666

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

1 318 615

Il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE EURE pour les emprunts contractés pour un montant de 2 650 000 €.